

UNE BRIGADE « CŒUR D'AGGLO » VA VOIR LE JOUR

GrandAngoulême a entériné hier en bureau communautaire la création d'une brigade « cœur d'agglomération » pour faire la chasse aux dépôts sauvages des déchets sur le Plateau d'Angoulême et ainsi maintenir l'attractivité touristique de ce dernier. Certains usagers ont en effet pris la mauvaise habitude de sortir leurs sacs poubelle sans se soucier des jours et des heures de collecte.

Mesure compensatoire du travail de la Ville, cette brigade aura pour missions de localiser les déchets sauvages, en tracer la nature et la localisation, et de transmettre ces éléments au service en charge de la verbalisation ou de la facturation, puis procéder à l'enlèvement immédiat des déchets.

Elle sera mise en place pour deux ans et confiée à la Ville d'Angoulême par le biais d'une convention de mise de prestation de service. Elle sera financée par l'Agglomération à hauteur de 105 K€ annuel pour le fonctionnement du service (recrutement de personnel pour une intervention 7 jours/7) et 25 K€ pour l'équipement initial de la brigade d'un fourgon rehaussé avec rampe motorisée.

En complément à cette brigade, une équipe de deux agents du service Déchets ménagers de GrandAngoulême sera chargée d'une communication permanente auprès des usagers du secteur (sur l'arrêt du dépôt des biodéchets dans les ordures ménagères par exemple). « *Nous sommes donc bien dans la prévention et la médiation et le manque d'informations ne pourra plus être un prétexte. La collecte des ordures ménagères doit cesser d'être à la demande* », déclare Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême.

CONTACT

Magalie FREY

Chargée de communication et des relations publiques

05 16 53 02 40

m.frey@grandangouleme.fr

